ANNEXE 8D1 LOCOMOTIVES DIESELS

Version 02 + Erratum

ANNEXE 8D1

au Contrat Uniforme d'Utilisation Matériel Roulant Ferroviaire Préservé

Consistance des opérations de maintenance pour le matériel de type :

LOCOMOTIVES DIESELS

A1A-A1A 68000/68500 BB 63000/63500 BB 66000/66400 BB 69000/69400 BB 67300/67400 CC 65500 CC 72000/72100

Fiche d'identification

Identification du document

Titre	Annexe 8D1 au CUU-MRFP - Consistance des opérations de maintenance pour le matériel de type LOCOMOTIVES DIESELS
Émetteur	UNECTO Commission Circulations Occasionnelles

Tableau de suivi des mises à jour

Version	Date	Page(s) concernée(s)	Motivation(s)
Version 01	16-10-2017	Toutes	Création du document
Version 02	15-12-2022	1, 5, 11, 13-14, 16-17, 19-21, 25	Corrections diverses et mise à jour du document
Erratum V02	01-11-2023	5, 24, 30	Ajout de références de textes et corrections diverses

Sommaire

List	TE DES DOCUMENTS DE REFERENCE	5
Сна	PITRE 1 : CYCLE DE MAINTENANCE	7
A.	Surveillance en service	7
B.	Maintenance de niveau 2	7
C.	Maintenance de niveau 3	7
D.	Autres opérations de maintenance	7
E.	Organes suivis au potentiel	8
	PITRE 2 : LISTE DES ORGANES A ENTRETENIR DANS LE CADRE DE LA PRESENTE TENTENANCE	
A.	Organes d'infrastructure	9
B.	Organes de sécurité	9
Сна	PITRE 3 : ORGANES SUIVIS AU POTENTIEL	11
Сна	PITRE 4 : CONSISTANCE DE L'OPERATION V37JU	13
Сна	PITRE 5 : CONSISTANCE DE L'OPERATION VA	19
Сна	PITRE 6 : CONSISTANCE DE L'OPERATION VQ	25
Сна	PITRE 7 : CONSISTANCE DE L'OPERATION VQ+	27
Сна	PITRE 8 : VISITES SPECIFIQUES SUITE A CHOC ACCIDENTEL	29

Liste des documents de référence

	CONTRAT UNIFORME D'UTILISATION MATERIEL ROULANT FERROVIAIRE PRESERVE (CUU-MRFP)		
Référence	Edition	Version	Désignation
VC 3 007	27/12/2004	Version B du 30/06/2016	Fiche de Visite des Organes de Choc et Traction
VC 3 111			Visite des organes de choc et traction
VC 309			Dispositif de Traction Basse
VR 511	12/07/1993	Rectif 3 du 22/03/2004	Fiche de Visite Bogies et Suspension
VE 1 501	15/01/1976	Rectif 18 du 18/01/2011	Organes d'accouplement Haute-Tension
VF 5 001			Organe d'accouplement pneumatique
VF 001	30/11/1995	Rectif 1 du 03/06/1997	Vérification de l'Appareillage de frein des Engins Moteurs : H7A – FVF2 –Triple Valve - Distributeur
VF 006	14/12/1998		Vérification de l'Appareillage de frein des Engins Moteurs : PBL1 – PBL2 –Triple Valve - Distributeur
VF 0 106			Bloc Frein TDL
VF 1 032			Fiche de Visite Bloc de Freinage P60 – Frein à Main – Frein d'Immobilisation
VF 1 038			Si SAB
VF 1 010			Timonerie de Frein BB 66000/66700/69000
VF 114			Timonerie de Frein A1A-A1A 68000/68500
VF 1 017			Timonerie de Frein BB 63000/63500/64600
VS 804			Graisseurs de Rail
VS 8 024			GRR (graisseur de rail)
VS 8 025			GRR (graisseur de boudin)
VS 7 004			Brosse de Contact
VR 3 003			Boites d'essieux à coussinets
VS 3 003			Vérification du fonctionnement du dispositif de veille automatique
UNECTO-RFN- 301 (R) (MR4R)			Expertise des essieux sous véhicules historiques circulant dans le cadre du CUU-MRFP des structures adhérentes à l'UNECTO

Err

Chapitre 1 : Cycle de maintenance

Le cycle de maintenance est établi conformément aux dispositions du CUU-MRFP - Annexe 7. Il fait appel aux typologies d'opérations suivantes.

A. Surveillance en service

La surveillance en service du matériel fait appel aux types d'opérations suivants :

- **OAC** Opération Avant Circulation (CUU-MRFP Annexe 6);
- **PC** Préparation Courante (Manuel de Conduite pour les engins moteurs, CUU-MRFP Annexe 6 pour les matériels remorqués) ;
- VAr Visite à l'Arrivée (Manuel de Conduite).

B. Maintenance de niveau 2

La maintenance de niveau 2 fait appel aux opérations suivantes :

- **V37JU** Visite tous les 37 Jours d'Utilisation*;
- VA Visite Annuelle réalisée tous les 12 mois.

C. Maintenance de niveau 3

La maintenance de niveau 3 fait appel aux opérations suivantes :

- **VQ** Visite Quinquennale réalisée tous les 60 mois ;
- **VQ+** Visite Quinquennale « renforcée » réalisée tous les 180 mois.

D. Autres opérations de maintenance

D'autres opérations de maintenance peuvent avoir lieu selon les besoins et les circonstances :

- Visites spécifiques suite à choc, déraillement...

^{*}Un jour d'utilisation s'entend comme une journée ou le matériel circule en ligne (sur ou hors Système Ferroviaire) quel que soit le régime règlementaire.

E. Organes suivis au potentiel

Certains organes sont suivis individuellement au potentiel conformément au CUU-MRFP Annexe 7. Les organes concernés et les potentiels applicables sont indiqués au chapitre 3.

Chapitre 2 : Liste des organes à entretenir dans le cadre de la présente trame de maintenance

A. Organes d'infrastructure

- BOGIES
- CAISSE
- CHÂSSIS
- ORGANES DE CHOC ET TRACTION
- ESSIEUX
- FREIN
- SUSPENSIONS

B. Organes de sécurité

- AGRÈS
- EQUIPEMENTS DE SECURITE EMBARQUES

Chapitre 3 : Organes suivis au potentiel

Les organes listés dans ce tableau sont suivis individuellement et, sous réserve de conformité des vérifications périodiques de fonctionnement et d'absence d'anomalie, sont maintenus en service jusqu'à atteinte de l'un des trois potentiels :

« Temps » : durée maximale« Km » : kilométrage maximal

- « **Usure** » : atteinte d'une cote d'usure limite

ORGANES	POTENTIEL « TEMPS »	POTENTIEL « KM »	POTENTIEL « USURE »
Essieux munis de boites à coussinets	Voir Annexe 8OR	Voir Annexe 8OR	Remplacement de l'élément constituant non
Essieux munis de boites à rouleaux	Voir Annexe 8OR	Voir Annexe 8OR	conforme (axe, Roue à Limite d'Usure - RLU)
Bogies	19 ans ⁽¹⁾	A1A-A1A 68000/68500 = 600 000 km BB 63000/63500 = 330 000 Km BB 66000/69000 = 600 000 Km BB 66400/69400 = RESERVE BB 67300 = RESERVE BB 67400 = RESERVE CC 65500 = RESERVE CC 72000/72100 = RESERVE	
Distributeurs de frein	15 ans		
Indicateur-enregistreur de la vitesse et de la position des signaux (IV/EV)	Sans limite de temps ou km : maintien en service sous réserve de conformité des vérifications périodiques de fonctionnement (2)		
Légende du tableau : Cellules grisées = pas de potentiel pour l'organe considéré (sans limite pour ce potentiel)			

- (1) Cette périodicité fait l'objet d'un groupe de travail commun entre la SNCF (Direction du Matériel) et l'UNECTO (Commission Circulations Occasionnelles) afin de définir la consistance des travaux à réaliser tant que le potentiel kilométrique n'est pas atteint.
- (2) Contrôle des bandes par l'association avant expédition au CVENR pour détecter les survitesses ou sous-vitesses + contrôle pendant la circulation (chrono entre Points Kilométriques).

Nota:

- La consistance de la révision à l'issue de la dépose au potentiel fait l'objet de documents spécifiques ;
- les réservoirs d'air sous pression et les extincteurs font l'objet de vérifications et contrôles suivant la réglementation applicable ;

Chapitre 4 : Consistance de l'opération V37JU

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (V37JU)
ESSIEUX	 REALISER un Examen Visuel selon UNECTO-RFN-301 Si anomalie EFFECTUER un contrôle dimensionnel complet RECHERCHER fuite de graisse au niveau de la boîte et sur la toile de roue Si anomalie REMPLACER l'essieu RECHERCHER coloration anormale de la boîte et de la toile de roue Si anomalie REMPLACER l'essieu VERIFIER le fonctionnement du bloc de frein RECHERCHER défauts au niveau des dispositifs en bout d'essieu suivant UNECTO-RFN-301 Si anomalie REPARER ou REMPLACER RECHERCHER défauts au niveau des câbles (sur dispositifs en bout d'essieu) si câble manquant, coupé, arraché, REPARER ou REMPLACER
SEMELLES DE FREIN	 S'ASSURER que les semelles de frein n'ont pas atteint la cote de retrait (1) et que le potentiel restant permet au matériel de circuler jusqu'à la prochaine visite Si cote inférieure à la cote définie par le détenteur ou l'ECE

	TRAVAUX A EFFECTUER
ORGANES A VISITER	(V37JU)
	- RECHERCHER sur les semelles composites, effritements du matériau de frottement Si effritement sur plus de ¼ de la longueur de la semelle REMPLACER par une semelle neuve RATTRAPER le jeu avec le régleur
	Nota: Ne pas remplacer simultanément plus de 50 % des semelles sur un matériel; dans le cas contraire: faire circuler le matériel « non seul » sur une distance minimum de 500 km.
	 Lors du remplacement d'une semelle, RECHERCHER sur clavette une déformation importante ou une usure > à 1mm Si usure > à 1mm REMPLACER la clavette
	(1) jusqu'à la cote mini = maintien en service / cote de retrait = cote en-dessous de la cote mini
TRESSES DE MISE A LA MASSE	 RECHERCHER tresse manquante ou coupée Si anomalie REMPLACER par une tresse neuve RECHERCHER tresse désemparée Si anomalie REFIXER
POIGNEES D'ISOLEMENT DU FREIN	- S'ASSURER que les poignées des robinets sont sur la position « SERVICE »
ORGANES D'ACCOUPLEMENT HAUTE TENSION	 S'ASSURER de l'état Si anomalie REPARER ou REMPLACER RECHERCHER câblot mal positionné dans sa boite de repos Si anomalie REPOSITIONNER
COUPLEURS	- RECHERCHER couvercle de coupleur resté ouvert Si anomalie REFERMER ou REPARER
TAMPONS	 RECHERCHER sur la fixation visible des indices de desserrage (traces de rouilles entre rondelle et écrou ou entre la rondelle et le tampon) Si anomalie REMPLACER la rondelle et le boulon de classe 8.8 par une rondelle CS et un boulon neuf

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER
ORGANES A VISITER	(V37JU)
	SERRER au couple (selon dessin)
	- VERIFIER l'état des boisseaux de tampons (fissure, grippage) Si anomalie
	REMPLACER le boisseau SERRER au couple (selon dessin)
	 VERIFIER l'état du plongeur Si jeu longitudinal ou si jeu en rotation > 10 mm (sauf choc et traction
	combinés)
	REMPLACER le ou les tampon(s) en cause
	- RECHERCHER déformation nettement visible sur les plateaux de tampons Si anomalie
	REMPLACER le(s)s tampon(s) en cause selon V C3 007 / V C3 111
	 RECHERCHER visuellement fissures à la base de la soudure circulaire sur l'embase de fixation du tampon Si anomalie
	REMPLACER le tampon avant nouvelle circulation sur les lignes du Système Ferroviaire
	SERRER au couple selon dessin
RESSORT DE CHOC OU TRACTION HELICOIDAL	 RECHERCHER spire apparente cassée Si anomalie REMPLACER
BIELLE D'ATTACHE DU RESSORT DE TRACTION	 S'ASSURER de la fixation et RECHERCHER goupille manquante Si goupille manquante REMPLACER
PYLONE DE CHOC (UIC 60 UNIQUEMENT)	 RECHERCHER déformation sur deux branches supérieure à 10mm Si déformation supérieure à 10mm REMPLACER

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (V37JU)				
TENDEURS D'ATTELAGE	J=J1+J2 In				
	Fig. 8 - RECHERCHER la valeur du jeu « J » (figure 8) Si la valeur du jeu « J » est supérieure à 10mm REMPLACER le tendeur d'attelage				
MARCHES PIED	- RECHERCHER toute avarie au niveau du support ou de la ou les palette(s) Si anomalie REPARER				
CAISSE	- RECHERCHER pièces pendantes, désemparées, absentes, mauvais état, Si anomalie REPARER				
RESSORTS HELICOIDAUX	 RECHERCHER spires cassées, spires en contact, trace de matage supérieure à 1/3 de la surface et atteignant la largeur de 4mm Si anomalie REMPLACER 				
AMORTISSEURS (selon équipement)	 RECHERCHER amortisseur cassé ou désemparé Si anomalie REMPLACER RECHERCHER une fuite franche avec lavage du corps Si anomalie REMPLACER 				
- RECHERCHER dans la timonerie pièce désemparée, dimportante, ébranlement étrier de sécurité, cassure Si anomalie REPARER - RECHERCHER au niveau du frein à main, câble rompu ou endom					

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER
	(V37JU)
	Si anomalie
	REPARER
	 RECHERCHER visuellement les fissures en particulier sur les cordons de soudure et les zones décrites dans la documentation de référence en appliquant « consistance EXAMEN » : A1A-A1A 68000/68500 = VR 511 BB 63000/63500 = VR BB 66000/69000 = VR BB 66400/69400 = VR BB 67300 = VR BB 67400 = VR CC 65500 = VR CC 72000/72100= VR 519
BOGIES (sans levage)	Si anomalie REPRENDRE la soudure par un soudeur agrée par l'ECE ou maintien en service avec programme de surveillance validé par l'ECE. En cas de soudure, procéder à la réparation bogie déposé.
	 VERIFIER visuellement l'état des différents constituants de fixation et de transmission de l'effort moteur Si anomalie REPARER ou REMPLACER
	 VERIFIER l'état des ressorts et leur position dans leur logement Si anomalie REPARER ou REMPLACER
	 VERIFIER visuellement les amortisseurs (fixation, état) GRAISSER avec un mélange de Molycote Graisse rapide et dégrippant

Chapitre 5 : Consistance de l'opération VA

- Travaux repris à l'opération V37JU
- Travaux supplémentaires listés ci-dessous

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (VA)			
ESSIEUX	 REALISER un Examen Visuel et un Relevé Dimensionnel avec rotation (Ei en 1 point) selon UNECTO-RFN-301 Si anomalie			
CHÂSSIS, CAISSE	 VERIFIER sans démontage l'état général du châssis (fissures) Si anomalie REPARER VERIFIER la fixation et l'état des platelages des marchepieds, des mains courantes et mains montoires Si anomalie REPARER 			
PORTE D'ACCES	 VERIFIER le bon fonctionnement en ouverture et fermeture sans point dur Si anomalie REPARER VERIFIER le bon verrouillage mécanique de la porte Si anomalie REPARER VERIFIER l'efficacité du carré de verrouillage Si anomalie REPARER 			
SABLIERE	 VERIFIER que : l'éjecteur/la descente de sablière est à au moins 40mm au-dessus du rail L'éjection du sable se fait bien sur le dessus du rail (Engin équipé) Si anomalie REPARER 			
GRAISSEUR DE BOUDIN/RAIL	 APPLIQUER les contrôles (niveaux, fonctionnement, réglage, débit, orientation,) des graisseurs de rail (GRR) selon VS 824 			

	TRAVAUX A EFFECTUER		
ORGANES A VISITER	(VA)		
	- APPLIQUER les contrôles (niveaux, fonctionnement, réglage, débit, orientation,) des graisseurs de boudin (GRB) selon VS 825		
DISPOSITIF DE TRACTION BASSE	- APPLIQUER le paragraphe « Examen rapide » des fiches : • A1A-A1A 68000/68500 = VC 309 • BB 63000/63500 = VC • BB 66000/69000 = VC • BB 66400/69400 = VC • BB 67300/67400 = VC • CC 65500 = RESERVE • CC 72000/72100 = VC		
FREIN	 PROCEDER à un essai de fonctionnement du frein avec un engin moteur ou une source d'air extérieure CONTROLER l'étanchéité de la Conduite Générale : REALISER un contrôle de l'étanchéité selon fiche de visite de la série, paragraphe « vérification rapide uniquement partie étanchéité » Si anomalie REPARER PROCEDER à un examen visuel des organes d'accouplement de frein pneumatique Si anomalie REMPLACER REALISER l'examen selon fiche de visite de la série, paragraphe « EXAMEN » EM équipé de robinet type H7A = VF 001 Consistance VG EM équipé d'un bloc frein PBL1 ou PBL2 = VF 006 Consistance VG EM équipé d'un bloc frein TDL = VF 0 106 Consistance VG 		
LIAISON BOGIE/CAISSE	 VERIFIER [Engins équipés] le serrage des fixations des crapaudines sur le châssis Si anomalie REPARER VERIFIER [Engins équipés] la présence de l'étrier de sécurité de la cheville ouvrière Si anomalie REPARER VERIFIER [Engins équipés] la présence de l'axe et de la goupille de l'étrier de sécurité Si anomalie REPARER 		

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (VA)				
FLEXIBLE DE LIAISON BOGIE/BISSEL-CAISSE	 VERIFIER l'état des flexibles Si présence d'hernie, gonflement ou rétrécissement important du diamètre extérieur, coupure, cassure, évasement des extrémités, déformation (torsion, contrainte), usure (apparition de la toile, de l'armature, du caoutchouc), durcissement ou modification de l'aspect extérieur REMPLACER 				
BLOCS FREIN P60	- APPLIQUER la VF 1 032 ou VF 1 038 si SAB, consistance VL				
CYLINDRE DE FREIN	- VERIFIER les fixations Si anomalie REPARER				
FREIN D'IMMOBILISATION	 VERIFIER le fonctionnement et l'efficacité (appui des semelles de frein sur les roues) Si anomalie REPARER CONTROLER que le système mécanique des parties frottantes est bien graissé 				
BOITE D'ESSIEU	 RECHERCHER traces de choc, projection de graisse, fissure, coloration anormale de la boîte d'essieu (changement de la couleur de peinture) RECHERCHER une vis manquante, ou desserrée [Boites à coussinets] EFFECTUER un examen rapide des boites selon VR 3 003 Si anomalie FAIRE EFFECTUER une visite par un agent qualifié* * tout agent mainteneur du matériel agissant pour un organisme de contrôle ou de travaux, habilité pouvant ou non faire partie de la SNCF. Nota: NE PAS LAVER LES BOITES D'ESSIEUX AU NETTOYEUR HAUTE PRESSION 				
TIMONERIE	 A1A-A1A 68000/68500 = APPLIQUER VF 114 – consistance « EXAMEN » BB 63000/63500 = APPLIQUER VF 117 – consistance « EXAMEN » BB 66000/69000 = APPLIQUER VF 110 – consistance « EXAMEN » BB 66400/69400 = APPLIQUER VF – consistance BB 67300 = APPLIQUER VF – consistance « EXAMEN » CC 65500 = APPLIQUER VF – consistance 				

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (VA)			
DEMI- ACCOUPLEMENTS DE FREIN	 VERIFIER l'état du tuyau flexible Si trace d'usure, craquelure atteignant l'armature (observées en pliant le tuyau), décollement du revêtement, hernie, brûlure, poinçonnage ou coupure, déboîtement sur les raccords supérieur à 5mm Si déformations, oxydation, absence d'un collier			
ORGANE SUSPENDU SOUS CAISSE	- CONTROLER les fixations des éléments sous caisse Si anomalie REPARER			
ORGANE D'ACCOUPLEMENT HAUTE TENSION	 APPLIQUER la fiche de visite V E1 501 « Examen rapide » PROCEDER à un examen visuel du câblot HT et du boitier de connexion VERIFIER sur le câble, l'absence de craquelure, de trace d'étirement S'ASSURER de la bonne fixation du boîtier de connexion du câblot HT Si anomalie REPARER ou CONDAMNER l'installation par dépose ou neutralisation des équipements 			
BROSSE DE CONTACT	 VERIFIER la hauteur de brosse selon suivant VS 7 004 Annexe 1 Si anomalie REPARER 			
ORGANE DE CHOC ET TRACTION	 VERIFIER l'état des boisseaux de tampons (fissure, grippage) VERIFIER l'état du plongeur Si jeu longitudinal ou si jeu en rotation > 10mm REMPLACER VERIFIER l'état des plateaux (déformation, fissure) Si anomalie REMPLACER 			

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (VA)			
	 VERIFIER l'état du tendeur (déformation, fissure, dureté, présence bague entretoise (si existantes), présence du dispositif de repos, goupille) Si anomalie REPARER NETTOYER et GRAISSER le boisseau et plongeur de chaque tampon, et huiler les filets du tendeur d'attelage 			
	nuller les mets du tendeur à atterage			
MARQUAGE ET INSCRIPTIONS	- VERIFIER la présence et la lisibilité des inscriptions et marquages règlementaires : • Nom du détenteur • Numéro d'immatriculation • Masse freinée (à vide et en charge si différentes) (*) • Point de levage et relevage (*) • Tare (*) • Longueur hors tout du véhicule (*) • Numéro d'ordre des boites d'essieux (*) • Vitesse maximale autorisée (*) (*) Ces marquages doivent être visibles de l'extérieur conformément à la réglementation. Les autres marquages peuvent se trouver à l'intérieur du véhicule.			
ROBINET D'ARRÊT CP / CG	 VERIFIER aux deux positions, la dureté de fonctionnement du robinet, l'efficacité du verrouillage VERIFIER l'étanchéité position ouverture, fermeture, efficacité de mise à l'atmosphère Si anomalie REPARER ou REMPLACER 			
ROBINETS D'ISOLEMENT	 VERIFIER le fonctionnement du ou des robinets d'isolement du frein EFFECTUER un essai de frein complet Si anomalie REPARER 			

Frr

Chapitre 6 : Consistance de l'opération VQ

- Travaux repris à l'opération VA
- Travaux supplémentaires listés ci-dessous

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (VQ)		
CROCHET DE TRACTION	- VERIFIER que la cote « a » du bec de crochet est < à 47 mm Si usé REMPLACER - VERIFIER que la cote « b » du bec de crochet est < à 65 mm Si usé REMPLACER		
BOITE D'ESSIEU	- [si engin équipé] VISITER les palettes puiseuse Si anomalie REPARER		
BROSSE DE CONTACT	- APPLIQUER la VS 7 004 §B - EXAMEN Si anomalie REPARER		
EQUIPEMENTS DE FREIN ET DISTRIBUTEUR	 PROCEDER à un essai de fonctionnement du frein avec un engin moteur ou une source d'air extérieure CONTROLER l'étanchéité de la Conduite Générale : REALISER un contrôle de l'étanchéité selon fiche de visite de la série, paragraphe « vérification rapide uniquement partie étanchéité » Si anomalie REPARER PROCEDER à un examen visuel des organes d'accouplement de frein pneumatique 		

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (VQ)			
	Si anomalie REMPLACER			
	 REALISER l'examen selon fiche de visite de la série, paragraphe « EXAMEN » EM équipé de robinet type H7A = VF 001 Consistance GVG EM équipé d'un bloc frein PBL1 ou PBL2 = VF 006 Consistance GVG EM équipé d'un bloc frein TDL = VF 0 106 Consistance GVG 			

Chapitre 7 : Consistance de l'opération VQ+

- Travaux repris à l'opération VQ
- Travaux supplémentaires listés ci-dessous

ORGANES A VISITER	TRAVAUX A EFFECTUER (VQ+)				
CHÂSSIS DU VÉHICULE	 VERIFIER visuellement l'absence de déformations VERIFIER visuellement l'absence de fissures au niveau des soudures : longerons, traverses des châssis des véhicules, chape et traverse de sécurité des véhicules, points d'ancrage des organes fixés sur le châssis Si anomalie REPARER 				
ORGANES DE CHOC ET TRACTION	- MESURER l'usure sur l'entrée de traction Si usée de plus de 6mm à la partie inférieure REPARER				
COMMANDE DE PURGE DU DISTRIBUTEUR	 VERIFIER l'état et le fonctionnement Si anomalie REPARER EFFECTUER un essai de fonctionnement du frein selon le Manuel de Conduite 				
LIAISONS CAISSE / BOGIES	 RECHERCHER sur la fixation du pivot et de la crapaudine si boulon desserré, cassé, manquant Si anomalie REBUTER ou REPOSER RECHERCHER visuellement sur pivot si aile fissurée, cassée RECHERCHER sur ensemble lissoirs. Si cassé, REBUTER Si fissuré, REPARER Si boulon de fixation desserré, manquant, RESSERRER ou REPOSER NETTOYER et GRAISSER les crapaudines, pivots et lissoirs HUILER les axes de ressorts à pincettes et les axes de biellettes de suspension METTRE les lissoirs à la cote 				

Chapitre 8 : Visites Spécifiques suite à choc accidentel

APPLIQUER les Fiches Mères de la TC 0 010 - Visite de type B.

ORGANES A VISITER	travaux a effectuer (Visites Spécifiques)
CHÂSSIS DE BOGIE	 Les accidents, chocs ou déraillements, devront systématiquement donner lieu à un examen des châssis de bogie et essieux concernés par un agent qualifié* qui déterminera si des travaux sont nécessaires. Les chocs accidentels et les mesures de conservation prises devront être mentionnés dans le document « Traçabilité des opérations de maintenance ». * Tout agent mainteneur du matériel agissant pour un organisme de contrôle ou de travaux, habilité pouvant ou non faire partie de la SNCF.
CHÂSSIS DU VÉHICULE	En cas de chocs consécutifs à déraillement ou tamponnement : - VERIFIER l'absence de fissures - VERIFIER l'absence de déformations Si anomalie REPARER
ESSIEUX	 Les accidents, chocs ou déraillements, devront systématiquement donner lieu à un examen des essieux concernés par un agent qualifié* qui déterminera si des travaux sont nécessaires Les chocs accidentels et les mesures de conservation prises devront être mentionnés dans le document « Traçabilité « des opérations de maintenance » * Tout agent mainteneur du matériel agissant pour un organisme de contrôle ou de travaux, habilité pouvant ou non faire partie de la SNCF.
LIAISONS CAISSE / BOGIES	En cas de chocs consécutifs à déraillement ou tamponnement : - VERIFIER la présence de l'étrier de sécurité de la cheville ouvrière - VERIFIER la présence de l'axe et de la goupille de l'étrier de sécurité Si anomalie REPARER ou REMPLACER